

# FSE : Foyer Socio Educatif



Un « Plus » pour nos collégiens



**COTISEZ !!**



Le Foyer Socio Educatif (FSE) joue un rôle essentiel dans la vie de notre établissement. Régulé par la loi de 1901, administré par des enseignants et des parents d'élèves, cette association permet aux élèves de participer à diverses activités périscolaires. Ces activités ludiques et enrichissantes contribuent à l'épanouissement personnel de l'élève et à améliorer le climat scolaire du collège.

L'action du FSE s'inscrit également dans le projet d'éducation à la citoyenneté.

- Participation aux activités extra scolaires
- Mise en place d'activités et de détente pendant la pause méridienne
- Aide financière à des projets organisés par le collège
- Propose les photos de classe

---

Cotisation 2023-2024 : 12 euros

3 euros de plus par enfant supplémentaire

Famille : .....

Nom et prénom de vos enfants :

- ..... .....
- ..... .....

Règlement par chèque si possible à l'ordre du FSE (nom de l'enfant et la classe au verso)

**Merci pour votre participation !**